

## Féminisme et féminin, Muriel Gilbert, Le Monde, 15 août 2018

*" Le genre masculin ne sera plus -regardé, même dans la grammaire, comme le genre le plus noble, attendu que tous les genres, tous les sexes et tous les êtres doivent être et sont également nobles. "* Encore une revendication des adeptes de l'écriture inclusive ? Si l'on veut, mais... qui date de 1792. Il s'agit d'un projet de décret connu sous le nom de " la requête des dames à l'Assemblée nationale " – un appel auquel l'Assemblée (masculine) est restée sourde.

Les Françaises de la Révolution, qui demandaient à être reconnues comme des citoyennes au même titre que les hommes, s'érigeaient contre cette règle, que nous avons apprise sur les bancs de l'école, -selon laquelle " le masculin l'emporte sur le féminin ".

Mais masculin ou féminin, quelle importance, après tout ? Le français ne disposant pas de neutre, quand les deux genres se rencontrent, il faut bien que l'un l'emporte sur l'autre dans les accords grammaticaux... Sauf que cette loi, qui semble intangible aux francophones du XXI<sup>e</sup> siècle, est plutôt récente. Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, comme le rappelait le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE), dans ses recommandations " pour une communication publique sans stéréotype de sexe " qui ont fait couler tant d'encre et de salive depuis la rentrée 2017, un adjectif qui se rapportait à plusieurs noms pouvait s'accorder avec celui qui en était le plus proche. Il était ainsi possible d'écrire, selon ce que l'on appelle aujourd'hui l'" accord de proximité " : " Antoine et Antoinette sont belles " (mais " Antoinette et Antoine sont beaux ").

" Le masculin est plus noble "

Quand et comment cet état d'équité entre les genres grammaticaux a-t-il disparu ? C'est l'œuvre de l'Académie française, fondée par le cardinal de Richelieu en 1635 pour " normaliser et perfectionner la langue française ". Dès 1647, l'un des premiers " immortels ", Claude Favre de Vaugelas, baron de Pérouges et distingué grammairien, -préconise, dans ses *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, que le masculin devra désormais l'emporter sur le féminin... parce que " *le masculin est plus noble que le féminin* ".

L'un de ses successeurs, Nicolas Beauzée, viendra enfoncer le clou juste avant la Révolution : " *Le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle.* " Voilà qui est noblement limpide.

Faut-il modifier cette règle pour autant ? Que son histoire soit enseignée aux enfants d'aujourd'hui, en tout cas, semble indispensable. Et peut-être un jour l'usage décidera-t-il de revenir à l'époque où l'accord de proximité était possible – à noter qu'il n'était pas obligatoire. Il faut dire que c'était avant la naissance de la Vieille Dame du quai Conti, et que la langue obéissait alors... à fort peu de règles.